

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 4815**

Intitulé

Titre ingénieur : Titre ingénieur Ingénieur diplômé de l'Ecole polytechnique universitaire Pierre et Marie Curie de l'Université Paris VI (Polytech' Paris), spécialité Electronique et informatique

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ecole polytechnique universitaire (Paris) Modalités d'élaboration de références : CTI	Ecole polytechnique universitaire (Paris), Recteur de l'Académie de Paris, Président de l'université Paris 6, Directeur de l'école

Cette certification fait l'objet d'une co-délivrance : tous les certificateurs doivent être signataires

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1967)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

255 Electricite, électronique, 326 Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Description des emplois et activités visés

Comme l'ensemble des écoles du réseau Polytech, l'Ecole polytechnique de l'Université Paris VI a vocation à former et certifier des ingénieurs reconnus dans leur champ technologique spécifique. La pédagogie mise en œuvre par le réseau conduit à la capitalisation de compétences « métier » spécifiques.

Au delà d'une large ouverture vers les débouchés classiques dans les domaines de l'informatique et de l'électronique, la double compétence électronique-informatique permet de toucher un marché de l'emploi plus spécifique lié au fort développement des systèmes et composants électroniques programmables ou pilotés par informatique.

Evoluant avec aisance dans les domaines technique, économique et humain, l'ingénieur de la spécialité Electronique et informatique a pour vocation :

- de développer des systèmes innovants dans les domaines de l'électronique et l'informatique au sein de grandes entreprises, PME ou organismes publics,
- d'assurer un support technique, de répondre aux appels d'offres ou d'élaborer un cahier des charges,
- de conduire des projets technologiques et d'animer des équipes.

Les grands domaines visés par la certification sont :

- Électricité, Électronique, Électrotechnique, Automatique,
- Télécoms et réseaux.

Description des compétences évaluées et attestées

- Dimension générique propre à l'ensemble des titres d'ingénieur. La certification implique la vérification des qualités suivantes :

1. Aptitude à mobiliser les ressources d'un large champ de sciences fondamentales.
2. Connaissance et compréhension d'un champ scientifique et technique de spécialité.
3. Maîtrise des méthodes et des outils de l'ingénieur : identification et résolution de problèmes, même non familiers et non complètement définis, collecte et interprétation de données, utilisation des outils informatiques, analyse et conception de systèmes complexes, expérimentation.
4. Capacité à s'intégrer dans une organisation, à l'animer et à la faire évoluer : engagement et leadership, management de projets, maîtrise d'ouvrage, communication avec des spécialistes comme avec des non-spécialistes.
5. Prise en compte des enjeux industriels, économiques et professionnels : compétitivité et productivité, innovation, propriété intellectuelle et industrielle, respect des procédures qualité, sécurité.

6. Aptitude à travailler en contexte international : maîtrise d'une ou plusieurs langues étrangères, sûreté, intelligence économique, ouverture culturelle, expérience internationale.

7. Respect des valeurs sociétales : connaissance des relations sociales, environnement et développement durable, éthique.

- Dimension spécifique au réseau Polytech

Les Ecoles d'ingénieurs du Réseau Polytech ont vocation à former et certifier des ingénieurs :

- ayant des compétences « métier » largement reconnues dans leur champ technologique spécifique ;
- dotés d'une grande ouverture d'esprit, d'une adaptabilité et d'une réactivité très importante du fait d'un fort brassage des cultures (largeur du champ de recrutement tant au niveau du profil qu'au niveau social) ;
- aptes à diffuser dans le tissu industriel une « culture recherche » acquise par la proximité de laboratoires aux activités de recherche technologique et scientifique reconnues par les instances nationales ;
- ayant de bonnes connaissances en sciences humaines, économiques et sociales, fruit d'un partenariat privilégié avec les Instituts d'Administration des Entreprises (IAE), composantes des universités.

- Dimension spécifique à la spécialité Electronique et informatique :

Cette spécialité mise sur la combinaison de trois facteurs :

- une formation technologique équilibrée entre les domaines de l'électronique et de l'informatique,
- une culture scientifique et technologique large : traitement du signal, automatique, optoélectronique, etc.,
- des enseignements pointus, notamment dans les modules optionnels de dernière année.

Les compétences des ingénieurs de la spécialité Electronique et informatique leur permettent une approche plus fine des applications que ce soit, par exemple, dans les domaines des transports, des télécommunications, des systèmes automatisés ou de la simulation numérique.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Secteurs d'activité des jeunes diplômés :

Les diplômés exercent leur activité dans les entreprises issues des secteurs tels que l'aéronautique, l'informatique, l'automobile, les télécommunications et l'électronique, l'assurance, la banque, la finance..

Grandes fonctions de l'ingénieur diplômé :

Ce professionnel peut prétendre aux emplois liés au management, à la recherche/développement, à la production, aux études appliquées, voire au commercial.

Codes des fiches ROME les plus proches :

H1206 : Management et ingénierie études, recherche et développement industriel

H2502 : Management et ingénierie de production

H1502 : Management et ingénierie qualité industrielle

H1102 : Management et ingénierie d'affaires

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Organisation des enseignements et leur évaluation

Dans toutes les écoles du réseau Polytech', le cursus conduisant au diplôme d'ingénieur est organisé en 10 semestres après le baccalauréat selon le schéma 4 + 6 : les six derniers semestres correspondant au cycle ingénieur proprement dit.

- Semestres 1 à 4 (2 années)

Plusieurs types de cursus ou parcours post-bac ouvrent l'accès aux cycles ingénieurs des Polytech' après quatre semestres de scolarité :

- **Des cursus externalisés** : classes préparatoires des lycées, parcours licence (L2), DUT...

A l'issue de ces cursus, les élèves sont recrutés sur concours.

- **Un parcours spécifique offert aux bacheliers scientifiques** par les écoles du réseau Polytech' : "Parcours des écoles d'Ingénieurs Polytech" (PeiP) (www.admission-postbac.org, rubrique écoles en 5 ans). Ce parcours comporte un enseignement dans un parcours de Licence (L1 et L2) associant sciences fondamentales, technologies et formation générale, des enseignements spécifiques et un accompagnement individuel (tutorat) des élèves-ingénieurs.

À l'issue des 2 années, les étudiants ayant validé leur PeiP ont un accès direct, et de droit, à une école du réseau Polytech.

- Semestres 5 à 10 (3 années de cycle ingénieur qui se décompose comme suit) :

- année 3 : mathématiques et outils théoriques, bases des sciences électroniques et informatiques, outils technologiques et un stage en entreprise d'un mois,

- année 4 : élaboration et conception en électronique et informatique, mise en œuvre de composants et de systèmes, nouvelles technologies de l'information et de la communication et un stage en entreprise de deux mois.

- année 5 : concepts avancés en conception de systèmes et sciences de l'information, trois options de spécialisation (objets communicants, systèmes embarqués et temps réels, méthodes et outils de la simulation numérique) et un stage ingénieur de six mois, mémoire et soutenance de fin d'études.

Modalités d'évaluation et d'obtention du diplôme

Dans le cycle ingénieur, l'élève est admis en année supérieure si la moyenne des notes est supérieure ou égale à 12, sans qu'aucune unité d'enseignement n'ait une note inférieure à 7. Dans le cas contraire, le jury délibère et se prononce sur la validation de l'année, il peut décider le passage ou une exclusion.

Le diplôme d'ingénieur est attribué aux élèves dont :

- la moyenne des notes est supérieure ou égale à 12, sans qu'aucune unité d'enseignement (UE) n'ait une note inférieure à 7,
- la note de projet de fin d'études ou de mise en situation d'ingénieur est supérieure ou égale à 12.

Pour l'obtention du diplôme il est exigé, en langue anglaise, un niveau B2 supérieur défini dans le cadre CEL (B1 en formation continue).

Validité des composantes acquises : 2 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION OUI/NON		COMPOSITION DES JURYS	
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Directeur de l'école, Directeur des études de la spécialités, enseignant-chercheurs, enseignants, professionnels.
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue		X	
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2006	X		Directeur de l'école, Directeur de la formation permanente, Directeur des études de l'Université correspondant VAE de l'école, enseignants-chercheurs, enseignants, professionnels. Dispositif VAE validé en mai 2006

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
Certifications reconnues en équivalence : <i>L'obtention du diplôme d'ingénieur entraîne l'attribution du grade de Master</i>	

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Code de l'éducation Art L. 642-1 deuxième alinéa Décret 99-747 du 30 août 1999 modifié

Décret 2001-242 du 22 mars 2001

Décret n° 2005-1033 du 24 août 2005

Arrêté d'habilitation en cours de publication

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

2300 ingénieurs en activités en 2006, 200 diplômés par an dont 50 en Electronique et informatique, 750 élèves dans l'école en 2006

Autres sources d'information :

<http://www.polytech.upmc.fr>

<http://www.polytech-reseau.org>

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :

En 1983 : Ingénieur diplômé de l'Institut de formation d'ingénieurs en techniques électroniques de Paris (IFITEP), spécialité Maîtrise-Contrôle-Régulation (au sein de l'Institut de Science et Technologies de l'Université Paris 6 - 'IST')

En 2000 : Ingénieur diplômé de l'Institut de Sciences et Technologies de l'Université Paris 6 - 'IST', spécialité Electronique et informatique.